

Assistant-e social-e : un métier d'avenir



© Nullplus / iStockphoto

Le marché du travail recherche assidûment des diplômé-e-s, mais les étudiant-e-s qui choisissent la formation d'assistant-e social-e sont peu nombreux. Mauvaise image du métier ? Quelques pistes pour agir auprès des jeunes avec les employeurs.

Par **Umberto Russi**, responsable de l'orientation Service social à la HEF-TS

Les terrains sur lesquels interviennent aujourd'hui les assistantes sociales et les assistants sociaux (AS) sont nombreux et variés. Citons d'emblée les grands champs d'intervention que représentent l'aide sociale, les tutelles et les curatelles, la protection de l'enfance et de la jeunesse ou encore le service pénitencier. Citons aussi, parmi d'autres, les domaines de l'infirmité en général et de la santé mentale en particulier, de l'asile et, plus généralement, de la migration, des addictions, du désendettement, de l'aide aux victimes de violence ou du travail dans les écoles, les hôpitaux, les entreprises, etc.

Les perspectives en termes d'emploi sont actuellement très intéressantes. La Haute Ecole fribourgeoise de Travail social (HEF-TS), par exemple, reçoit de nombreuses offres de travail qui sont relayées auprès des étudiant-e-s. Le nombre et la variété des places de stage mises à disposition sur le terrain sont elles aussi révélatrices de l'intérêt des employeurs [1].

La formation d'AS, « orientation Service social » (puisque c'est ainsi qu'elle continue de s'appeler), occupe une position unique dans le panorama de la formation professionnelle parce qu'elle n'est proposée qu'au niveau tertiaire des Hautes écoles spécialisées (HES). Pour l'orientation Education sociale en revanche, il existe plusieurs niveaux de formation : l'apprentissage (CFC d'assistant socio-éducatif), la formation en Ecole supérieure (ES) et celle en HES. Pour l'orientation Animation socioculturelle, une formation de niveau ES est à l'étude pour compléter celle dispensée par les HES.

Peu d'étudiant-e-s choisissent la formation d'AS : un paradoxe ?

La formation d'AS permet d'acquérir les ressources conceptuelles, méthodologiques et relationnelles indispensables

pour agir avec compétence dans les nombreux terrains de l'intervention sociale. Elle encourage aussi, chez les étudiant-e-s, le développement d'un regard critique sur l'action, sur les missions des institutions qui vont les employer et, plus globalement, sur le monde social dans lequel ils et elles vont s'insérer en tant que professionnel-le-s.

Malgré ces conditions-cadre a priori favorables, nous partageons – écoles de Travail social, terrains du Service social, associations professionnelles [2] – le constat d'un manque chronique de professionnel-le-s spécifiquement formé-e-s en tant qu'AS. Devant cette situation, plusieurs questions se posent. Il importe notamment de savoir si les employeurs considèrent qu'ils ont besoin de collaborateur-trice-s formés en Service social. Pensent-ils au contraire pouvoir s'en passer ? Se reconnaissent-ils dans l'appellation « métier d'AS » ou sont-ils dans une autre conception/configuration de la profession ? Il est intéressant de remarquer que les offres d'emploi pour des postes de « travailleur-se social-e » ou d'« intervenant-e social-e », sans mention d'aucune des trois orientations « historiques », apparaissent fréquemment dans la presse romande. Il est intéressant aussi de noter que certains employeurs pallient le manque d'AS formés en engageant des professionnel-le-s ayant d'autres profils, plutôt universitaires : psychologues, sociologues, juristes, anthropologues, politologues, spécialistes en Administration publique, etc. Compte-tenu de leurs besoins, les employeurs adoptent donc des stratégies d'embauche afin de pallier le manque de diplômé-e-s.

Autre facette de la problématique : en Suisse romande, dans le secteur Service social, le taux de personnel détenteur d'un diplôme professionnel est de 62% (contre 72% en Education sociale et 80% en Animation socioculturelle) [3]. A la HEF-TS, en tant que site de formation, nous parions sur le fait que les terrains ont intérêt à disposer de personnel formé au niveau tertiaire spécialisé. Lors des échanges avec nos partenaires du terrain, ce besoin est régulièrement explicité. Pour des raisons pratiques d'abord : il est reconnu que les étudiant-e-s formés en HES ont des aptitudes relationnelles et réflexives ainsi que des instruments méthodologiques plus et mieux développés que les personnes ne provenant pas de la formation spécifique en Service social. Pour des raisons de fidélisation du personnel embauché ensuite : il est souvent noté que les AS formés restent plus longtemps et plus volontiers que des professionnel-le-s pour qui le travail social est une option par défaut.

Une autre question doit aussi être posée. Il n'est en effet pas exclu que certains employeurs préfèrent embaucher du personnel « non spécifiquement formé ». S'ils avaient la possibilité d'engager des AS diplômés, le feraient-ils ? Et combien d'entre eux choisiraient les candidat-e-s formés ?

La nécessité d'une démarche de recherche, pour comprendre et agir

A la HEF-TS, une formation d'AS est assurée depuis 2005. Au fil des ans, le nombre d'étudiant-e-s s'est stabilisé entre 15 et 20 sur un effectif global d'environ 100 personnes admises à chaque rentrée. Cette proportion est semblable dans les quatre sites de formation en Travail social de Romandie : Genève, Givisiez, Lausanne et Sierre.

Ne formant largement pas assez de personnel par rapport aux besoins manifestés par les terrains, notre école va mener une enquête visant une meilleure **compréhension de la situation** et la recherche de **pistes d'action**. Comment mieux documenter et interpréter un état de fait ? Comment essayer d'y remédier, en partie du moins ? Avec qui, par quels moyens et dans quels délais ? Nous partons de l'hypothèse que les métiers d'AS souffrent d'une image sociale tronquée et généralement négative. Cette hypothèse se fonde sur nos observations et expériences, sur des discussions déjà menées avec un certain nombre d'employeurs et sur des informations récoltées à l'occasion des présentations de formation HES organisées dans les écoles préparant les jeunes à l'obtention de la Maturité professionnelle ou spécialisée.

La première phase de l'enquête concerne l'entrée dans la HEF-TS. Dès cette étape, la grande majorité des étudiant-e-s ont déjà opéré un choix de formation. Les changements d'orientation sont possibles au cours des trois premiers

semestres, mais ils sont rares. Une étude par questionnaire va ainsi être réalisée auprès de volées d'élèves qui entameront bientôt l'année de Maturité spécialisée Travail social. Elle vise à savoir comment les jeunes sont informés et se renseignent sur la formation et les métiers d'AS, mais aussi à recenser leurs représentations des métiers. La deuxième phase de l'enquête consistera en une rencontre avec les employeurs. Tenant compte des résultats recueillis auprès des jeunes, il s'agira notamment de vérifier si, du point de vue des terrains comme de celui de la formation, il y a lieu d'envisager des démarches de collaboration visant l'amélioration et l'enrichissement de l'image sociale des métiers d'AS et partant, une revalorisation espérée de ce choix de formation.

Pour esquisser des pistes d'action, je vais poser quelques éléments de questionnement et d'analyse. Nous savons que les métiers d'AS sont exigeants. Nous savons également que les employeurs sont peu disposés à offrir aux jeunes la possibilité d'effectuer le stage préalable à l'entrée en HES. Mais alors, comment donner envie aux futur-e-s étudiant-e-s et professionnel-le-s de choisir cette orientation sans leur assurer un soutien dans les moments cruciaux où ils et elles construisent leur projet de formation ?

Les métiers d'AS peuvent être passionnants dès lors que les conditions d'exercice de la profession sont adéquates. Mais les conditions actuelles de travail le sont-elles ? Au-delà de la surcharge de travail, le « saucissonnage » des tâches fait perdre de vue le sens d'un suivi/accompagnement global d'une personne. Les aspects financiers sont délégués à du personnel administratif, le volet insertion à un-e collaborateur-trice, les aspects éducatifs à un-e autre... La parcellisation du travail social par spécialisation sectorielle a parfois du bon, mais elle peut aussi occasionner une perte de sens chez les professionnel-le-s. Cet aspect devra également être documenté.

Evoquons finalement l'image du métier. N'entend-on pas régulièrement des affirmations prétendant que dans les métiers d'AS, l'administratif prime sur le relationnel ? De plus, la médiatisation des « abus » à l'aide sociale et les lourdes exigences de contrôle de l'utilisation des deniers publics n'améliorent pas l'image, déjà peu attrayante, des Services sociaux auprès des personnels, des étudiant-e-s en formation et de l'ensemble de la société.

Alors, comment rendre cette formation plus attractive ? L'association professionnelle AvenirSocial ou la Conférence suisse des institutions d'action sociale s'activent pour faire connaître les métiers du Travail social [4]. Cette sensibilisation du public devrait être poursuivie dans une large collaboration avec les écoles et les employeurs. Il s'agit à la fois de mieux comprendre les choix opérés par les élèves, de proposer des conditions d'étude appropriées (en école et dans les lieux de stage) et de fournir des conditions de travail attractives. Cette responsabilité ne peut être que collective.

[1] Cela concerne particulièrement le deuxième stage effectué par les étudiant-e-s. Pour ce qui est du premier, la situation est plus défavorable.

[2] Séances de la Commission Tripartite Romande Travail social, rencontres annuelles « Ecoles-Terrains », échanges informels.

[3] Chiffres tirés de l'Enquête Tripartite-FORs 2008 sur la situation de l'emploi dans le domaine social en Suisse romande, sous la direction de Pascal-Eric Gaberel.

[4] Au printemps 2009, AvenirSocial avait entrepris une démarche dans ce sens. En 2010, l'exposition itinérante de la CSIAS (Si Jamais) visait aussi à mieux faire connaître au public l'importance de l'aide sociale en Suisse. Pour y avoir participé en animant une table-ronde, je pense pouvoir dire que cette démarche visait aussi à montrer l'importance du métier d'AS, au niveau relationnel notamment, dans l'accompagnement de personnes et familles en difficulté. Cela dit, les métiers du Service social ne se limitent pas au champ des aides sociales : ces initiatives associatives sont donc localisées et non généralisables.